

élaborer des programmes d'expansion nationale et les mettre à exécution, notamment le réseau de chemin de fer transcontinental, nos barrières douanières, la colonisation de l'Ouest canadien et tout le reste. Pour édifier notre pays, nous avons exécuté ces programmes, qui ne se fondaient pas sur les principes traditionnels de l'économie, agissant ainsi au mépris des lois de l'économie, de sorte que les régions de l'Est canadien en ont souffert au point de vue économique. Nous voilà donc arrivés à un point où il est temps que des politiques régionales compensent pour les difficultés qui ont été créées dans notre région pendant que certains avantages étaient accordés à la population des autres parties du Canada.

En dernier lieu, monsieur le président, en ce qui concerne tout programme d'expansion économique pour une région donnée du pays, je suis d'avis qu'on ne peut espérer que l'Office d'expansion économique de la région atlantique, ni aucun autre organisme fonctionnant d'après le même principe, atteigne les objectifs d'un tel programme tant que nous n'aurons pas trouvé la réponse aux problèmes économiques avec lesquels la nation est aux prises. On ne peut parler de plein emploi, qui est un but souhaitable pour les provinces de l'Atlantique, tant que nous ne pourrions assurer le plein emploi par tout le Canada. Nous savons ce qu'a été la situation dans cette partie du pays au cours des années. Nous avons connu un certain degré de prospérité lorsque le climat était favorable dans les autres parties du pays, et que le trop-plein de richesse débordait sur notre population. Le seul moment où nous avons bénéficié d'une véritable prospérité, ce fut pendant le courant de construction de chemins de fer et durant les deux guerres mondiales. Ces événements, croyons-nous, ne se répéteront pas de sitôt, de sorte qu'il est de toute première importance de se servir de l'Office d'expansion économique pour assurer à notre pays un rythme suffisant de croissance économique. En nous servant de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, nous pourrions vraiment jeter les bases d'une économie industrielle saine et fournir à notre population un niveau de vie et des chances de succès comparables à ceux des habitants des autres régions du pays.

M. Coates: Monsieur le président, je suis particulièrement heureux d'avoir l'occasion de parler de cette résolution qui a une valeur et une importance énormes pour les provinces atlantiques. Avant que j'aborde mes observations principales, il me semble que je devrais dire quelques mots à propos des déclarations faites par l'honorable député de Gloucester au cours de ce débat. Il a posé des questions relatives à un certain nombre de problèmes

précis auxquels il a eu à faire face tant à propos de cet office que de la politique gouvernementale à l'égard des provinces atlantiques. Il a demandé, notamment, ce qu'on a fait au cours des cinq années et demie écoulées. L'honorable député était ici au cours de cette période et j'aimerais bien savoir ce qu'il a fait pendant ce temps. En tout cas, il a critiqué presque toutes les mesures que le gouvernement a proposées à la Chambre au cours de cette période. Toutefois, je puis lui dire que, d'emblée, le gouvernement fédéral a adopté une attitude différente à l'égard des provinces atlantiques. Il n'a pas conseillé à cette partie de la population de quitter sa région. Il ne lui a pas dit qu'elle devait laisser le charbon dans la terre.

Une voix: Qu'a-t-il fait?

M. Coates: Le gouvernement a pris des mesures pour stimuler l'économie de la région à un point encore jamais atteint. La population intéressée s'en est bien rendu compte. Je déclare à nos vis-à-vis que la population des Maritimes le sait mieux que personne parce que c'est elle qui a souffert du fait que cette partie du pays a été tenue à l'écart. Le député demande ce que le gouvernement a fait. Il a versé pendant quatre ans aux provinces des subventions spéciales de 100 millions de dollars et, les cinq prochaines années, il leur versera 175 millions de dollars. C'est une des mesures qu'il a prises. A propos du réseau de transmission électrique, quelqu'un prétend que c'est M. Lesage qui l'a proposé. Je ferai remarquer que le parti libéral avait proposé l'assurance-hospitalisation en 1919, mais que c'est nous qui l'avons réalisée... (*Exclamations*)...

L'hon. M. Martin: C'est faux, bien sûr.

M. Coates: Nous avons agi. Ils peuvent parler autant qu'ils veulent du réseau d'électricité entre les trois provinces Maritimes. Ils auront beau faire, cependant, c'est le parti conservateur, le gouvernement conservateur qui a mis à exécution la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique.

M. Fisher: Le gouvernement Diefenbaker.

M. Coates: C'est le gouvernement de M. Diefenbaker qui est encore chef du gouvernement, chef du pays, et dont je suis fier. Je pourrais parler pendant des heures—et je ne crois pas que mes honorables amis le priseraient beaucoup—de tout ce que nous avons fait pour les provinces de l'Atlantique.

M. Robichaud: Pourquoi un tel bill?

M. Coates: Si mon honorable ami veut bien se tenir tranquille et m'écouter, je vais essayer de lui dire pourquoi un tel bill a été présenté. Les partis politiques représentés